

Compte-rendu du GT Accompagnement des publics fragiles

Axe 5 - 1&2: Référencer les ressources spécifiques d'accompagnement des publics fragiles et des compétences du territoire & Renforcer les outils pour lutter contre le non recours et le non accès aux droits.

11 févr. 2025 10:00

Rappel du contexte de ce groupe de travail :

Un des problèmes du territoire des Alpes-de-Haute-Provence réside dans l'éloignement d'une partie de la population des agglomérations. Il faut de ce fait permettre l'accès au numérique au plus près des territoires et des usagers, réfléchir à l'itinérance des professionnels, mettre en place des permanences en développant "l'aller vers", dans le but d'éviter "les trous dans la raquette".

Il existe une grande disparité dans la maîtrise du numérique : face aux personnes en situation de handicap, pour la réussite scolaire, dans la recherche d'emploi, les publics souffrent cruellement d'inégalité face à la maîtrise du numérique.

Notre action doit répondre à plusieurs objectifs :

- Créer une base de données partagée des compétences
- Faciliter la collaboration et le partage d'expériences entre acteurs
- Soutenir les initiatives innovantes et les adapter aux publics fragiles
- Recueillir, structurer et diffuser des bonnes pratiques, et si cela est nécessaire produire des ressources

Nous avons échangé sur la base de ce [tableau blanc](#) pour définir le cadre de notre action.

Nous avons rappelé les motivations de cette action : la problématique de la non-couverture réseau (ou sa faible qualité), les publics éloignés des agglomérations qui rendent une partie de la population de notre département encore plus vulnérable. Nous souhaitons :

- Aller chercher les publics qui n'ont pas accès au numérique
- Éviter le non recours aux droits
- Éduquer au numérique (avantages et inconvénients)



PREFET
DES ALPES-
DE-HAUTE-
PROVENCE

Liberté
Égalité
Fraternité

Favoriser l'accès aux personnes éloignées géographiquement des structures d'accompagnement



Hub du Sud



Numérique Inclusif

- Favoriser l'autonomie
- Pour une meilleure véhiculation des informations et une meilleure connaissance des recours auprès d'intervenants spécifiques.

Par "public fragile", nous entendons:

- les publics "en marge" du numérique : SDF, en rupture, NEETS, gens du voyage, demandeurs d'asile...
- les personnes qui n'ont pas les moyens financiers d'acheter le matériel nécessaire (smartphone, ordinateur...)
- les personnes dépendantes de leur famille ou entourage pour toutes les démarches
- les personnes en situation d'illettrisme/allophones
- les personnes en situation de handicap
- les demandeurs d'emploi en situation parfois très précaire
- les personnes âgées
- les enfants

De fait, tous les intervenants correspondants et qui les accompagnent seront également la cible de cette action.

Les **actions qui émergent de notre discussion :**

- Réunir les différents opérateurs où il y a du non recours et les acteurs qui accompagnent ces publics en grande difficulté pour évoquer ces publics en rupture et renforcer le lien entre eux (CAF, CPAM, France Travail, CCAS, Croix-Rouge, Resto du coeur, Mission Locale, chantiers d'insertion...)
- Créer une ressourcerie avec les outils adaptés aux différents publics cibles, les outils "FALC", des solutions techniques, mettre à disposition des outils, promouvoir le matériel reconditionné...
- Privilégier "l'aller vers" : diffusion d'un kit clé en main aux agents de collectivité qui accueillent du public (flyer)

Et maintenant, que faut-il faire ?

Le Hub du Sud

- Créer et alimenter la ressourcerie sur les Bases FNE04
- Contacter les différents opérateurs
- Création du kit pour les agents accueillant les publics fragiles

La gouvernance (Vous !)

- Compléter le [tableau blanc](#)
- Partager les ressources sur ce thème pour compléter nos ressources

Nous vous rappelons que nous organisons webinaire de présentation et de prise en main de la ressourcerie FNE04.

Rendez-vous :

 vendredi 21 mars

 11h à midi

 [en visio](#)